

Autres journaux :

Selectionnez un site ...

Rechercher :



- 
- [Faits-divers](#)
- [Etat civil](#)
- [Culture](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Environnement](#)
- [Enseignement](#)
- [Santé](#)

- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa région](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saône et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

Mercredi 14 mai 2014 à 06:29

[Paramoteurs au dessus de Pouilloux](#)

Mais qu'est-ce donc que cet engin volant ?

D'habitude, ce sont des avions, des ULM que l'on voit décoller, survoler nos beaux paysages et atterrir sur la piste de notre aérodrome local. Et bien samedi dernier, on a pu assister aux ballets aériens de drôles d'engins pilotés par des passionnés et

expérimentés sportifs du « paramoteur ».

Mais qu'est-ce donc que cet engin volant ?

Le paramoteur est un aéronef de la catégorie des aéroplanes. Il est composé d'une voile de parapente, et d'un moteur léger intégré à une cage de protection portée sur le dos du pilote. Une hélice offre la poussée nécessaire. Le décollage se fait à pied ou assis sur un chariot équipé de roues. Il existe des paramoteurs à une ou à deux places. L'appareil ne requiert que très peu d'espace pour le décollage et l'atterrissage. En fonction de la vitesse des vents, il aura éventuellement besoin d'un seul pas à quelques mètres pour le décollage. Il n'est pas rare que les atterrissages s'effectuent simplement en posant les pieds au sol. Les atterrissages s'effectuent d'ailleurs généralement moteur coupé. En plus de permettre le décollage à partir du sol plat, et donc d'éviter d'avoir à décoller d'une montagne, la présence du moteur permet également de bénéficier d'une puissance de poussée « sur demande », moteur qui n'est pas disponible en parapente. L'appareil est facile à manier, et il peut effectuer un virage de faible rayon. Sa vitesse de déplacement par rapport au sol est d'environ 40 km/h, à laquelle on ajoute ou on soustrait la vitesse du vent.

Mais, attention, pour piloter ces engins, il faut être breveté et expérimenté. En France, par exemple, les paramoteurs sont considérés, comme des ULM, les monoplaces pouvant être, dans certaines conditions, placés dans la sous-catégorie des PULMA. Contrairement au parapente, le brevet de pilote est obligatoire. Il est délivré, pour la partie théorique, par le district aéronautique et pour la partie pratique, par un instructeur qualifié et enregistré auprès du district aéronautique.

Revenons à ce qui s'est passé à Pouilloux, samedi dernier et qui nous est raconté par Romain Colin, l'un des 3 invités du jour :

« Samedi 10 mai une animation particulière s'est déroulée sur l'aérodrome de Montceau-Pouilloux. Un petit groupe de pilotes de paramoteur s'est retrouvé, malgré la météo peu clémente, tout près de la piste principale de l'aérodrome. Invités par l'Aéro club présidé par Stéphane Stéprien ces pilotes ULM paramoteur sont venus de Chalon sur Saône, Paray le Monial et Buxy. Buxy, ville de la Côte Chalonnaise bien connue pour ses grands vins mais aussi de plus en plus connue par son école de parapente paramoteur dirigée par moi-même, moniteur depuis 22 ans, fondateur de clubs de parapente comme à Buxy VZ Dynamic et maintenant Air Sports Addict (multiactivité aérienne) présidé par Vincent Parisot à Saint Marcel près de Chalon sur Saône (80 membres toutes activités confondues). La Saône et Loire avec la Côte d'Or compte une trentaine de spécialistes de la discipline paramoteur.

Les pilotes de ces drôles de machine ont survolé les environs de Pouilloux aux premières heures de la matinée. Laurent Bodoignet est arrivé par les airs au départ de Paray le Monial.

Chacun a beaucoup apprécié d'être accueilli sur l'aérodrome de Pouilloux et a promis de revenir pour des séances de découverte de la région avec d'autres pilotes et le trike bi place (photo). Il est aussi prévu des entraînements acrobatiques par les fous volants du club, pourquoi pas à l'aérodrome de Pouilloux. Nous en profitons pour dire un grand merci à l'aéroclub Montceau-Pouilloux qui prouve par son dynamisme que le développement des activités aériennes n'est pas terminé. »

Montceau news vous informera de la venue des pilotes lors de leurs prochains vols dans la région.

En images : le trike bi place SAAM, Un paramoteur en plein vol et le groupe de gauche à droite Christian Lamalle (mécano), Romain COLIN (Buxy), Laurent Bodoignet (Paray le monial) et Vincent Parisot (Saint Marcel) et un avion qui passait par là.

SUPER, NON ?

Jean Michel LENDEL





[Montceau-news.com](http://montceau-news.com)







